

# L'ESSENTIEL DE L'INFO

## AUDIENCE AVEC LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Le SCSI a été reçu en réunion bilatérale par le ministre de l'Intérieur le 26 janvier. Les échanges ont été fructueux. **Les arguments techniques avancés par le SCSI ont été entendus** et nous avons obtenu l'accord du ministre pour la **finalisation de la feuille de route avant la fin du premier trimestre 2024** :

- Doublement des ES de commandant divisionnaire et commandant divisionnaire fonctionnel ;
- Augmentation indiciaire des élèves et stagiaires ;
- Augmentation de l'IRP des stagiaires ;
- Abaissement du seuil statutaire de promotion pour l'accès au grade de commandant ;
- Augmentation de la prime de fidélisation à l'identique des CEA en IDF ;
- Mise en œuvre des mesures actées dans le protocole de mars 2022 : raccourcissement d'échelons de capitaine et meilleure prise en compte de l'ancienneté des internes.



## PRÉPARATION DES JOP 2024



La rencontre avec le ministre de l'Intérieur a également été l'occasion pour le SCSI de proposer des mesures concrètes destinées à reconnaître l'engagement des cadres pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. **Ces propositions ont retenu l'attention du ministre**, qui vient d'adresser à l'ensemble des personnels une lettre portant certaines de nos demandes (en pièce jointe):

- Des **primes allant de 1000 à 1900 €** en fonction de la zone géographique et des missions ;
- Le **déplafonnement du CET de 10 jours** ;
- Une **indemnité d'absence missionnelle de 50€/jr** pour les agents déplacés (à partir du 4<sup>e</sup> jour découché) ;
- La **garantie de 2 semaines de congés** (soit 10 jours ouvrés entre le 15 juin et 15 septembre) ;
- L'administration étudie les moyens pouvant être mis en œuvre pour **indemniser les heures supplémentaires des cadres** ;
- **Doublement du CESU garde d'enfant** sans plafond de ressources pour les parents d'enfants de moins de 12 ans dans la limite de 200€/enfant (350€ pour les parents isolés).

Nous réclamons encore l'**augmentation de 5 à 15 jours de repos compensateur indemnifiables sur le CET** (comme à la DGSCGC) et la **réévaluation de l'indemnité spécifique** correspondant au montant relatif au rachat obligatoire de 8 jours de RTT.

## ISSP DES OFFICIERS STAGIAIRES

Le SCSI intervient avec insistance auprès des SGAMI pour que **les officiers de la 27<sup>ème</sup> promotion** affectés en service depuis le 1<sup>er</sup> mars 2023, perçoivent enfin la **régularisation de la hausse de l'ISSP sur leur période d'officier stagiaire**.



*LE SCSI : AGITATEUR D'IDÉE, CRÉATEUR DE PROGRÈS !*

# SUR LE CALENDRIER DE GESTION 2024



## MUTATIONS MOUVEMENT GÉNÉRAL

► L'administration a communiqué le calendrier prévisionnel du **1<sup>er</sup> mouvement général de mutation 2024** concernant les directions qui ne sont pas touchées par la réforme de la Police nationale, ainsi que les directions nationales :



- Diffusion prévisionnelle du TG d'ouverture des postes : **vendredi 16 février 2023** ;
- Clôture prévisionnelle des candidatures : **vendredi 8 mars 2024** ;
- Publication prévisionnelle du TG des retenus : **semaine du 6 au 10 mai 2024**.

En fonction des situations, les prises de poste auront lieu du 3 au 16 juin, ou à partir du 16 septembre 2024. Aucune affectation ne sera effectuée entre le 17 juin et le 15 septembre.

► Le **TG spécifique des mobilités pour la DZPN SUD-OUEST est diffusé**. La clôture des candidatures est prévue le 9 février. Les TG concernant les autres DZPN sont à venir.

## DIFFUSION DES EMPLOIS DE COMMANDANT DIVISIONNAIRE FONCTIONNEL

► Le **1<sup>er</sup> TG des EF de commandant** est sorti le 28 décembre. Les candidatures sont closes depuis le 19 janvier. 60 postes étaient à pourvoir dans les services hors réforme PN. La procédure de recrutement est en cours.

► Le **2<sup>nd</sup> TG des EF de commandant** est diffusé depuis le 29 janvier. La **clôture des candidatures** est fixée au **12 février**. 68 postes sont vacants ou susceptibles de l'être, principalement dans les services concernés par la réforme PN.

## CAMPAGNES D'AVANCEMENT

► Les résultats de la campagne d'avancement à commandant divisionnaire et à l'ES de commandant divisionnaire sont à l'arbitrage (nominations rétroactives au 1<sup>er</sup> janvier) ;

► La campagne d'avancement à 9 ans au grade de commandant est en cours. Les affectations auront lieu au plus tard le 1<sup>er</sup> mars pour les 17 capitaines retenus sur les 24 postes ouverts ;

► La campagne d'avancement classique à commandant, désormais sans TG de candidature, est en cours (nominations au 1<sup>er</sup> juillet).

